

PROJET D'UNE HALLE PLACE COPONAT

Document de concertation

Chassieu.fr

Direction de
l'Aménagement et du
Développement Durable



SOMMAIRE

Préambule.....	p4
Contexte du projet.....	p6
Objectifs.....	p13
Diagnostic.....	p9
Enjeux.....	p13
Propositions.....	p14
Conclusion.....	p18

PREAMBULE

Le présent document de concertation concerne la construction d'une halle place Coponat.

La concertation préalable concernant la construction d'une halle place Coponat, au sens des articles L300-2 et R300-1 du code de l'urbanisme, a été ouverte par délibération du Conseil Municipal en date du 2 février 2017. Elle sera clôturée selon les mêmes modalités, en fonction de l'avancement du projet, au cours du 2ème trimestre 2017.

Les objectifs de la concertation sont:

- de présenter aux chasselandais le contexte du projet, les éléments de diagnostic nécessaires au projet de halle, les enjeux, ainsi que les premières réflexions de la mairie.
- d'échanger avec la population afin d'enrichir le projet
- de permettre de recueillir l'avis des Chasselandais

Le présent document est mis à disposition du public pendant la phase de concertation, soit jusqu'au 10 avril 2017.

Le carnet associé au dossier est disponible au Centre Technique Municipal .

Ce projet s'inscrit dans le cadre plus global de la requalification de l'espace public République/Coponat.

DEROULE DE LA CONCERTATION

Réunion publique : le 8 mars 2017

Ateliers de concertation - mars et avril 2017

1 atelier spécifique sur la halle

2 ateliers sur les fonctions, usages et ambiances de l'espace public

Réunion publique de bilan de la concertation: le 31 mai 2017

NB: la participation aux ateliers de concertation se fait sur inscription

Le périmètre de l'opération globale de requalification de l'espace public comprend:

- la place Coponat;
- la rue de la République, sur la section entre la rue des Lilas et la rue des Sports;
- la rue Pergaud, sur la section au droit de la place Coponat.

Le projet global est porté par la Métropole de Lyon, tandis que la construction de la halle est portée par la mairie de Chassieu.

Ainsi, le présent document concerne uniquement le projet de halle.

Un document similaire, portant sur l'ensemble du projet, sera mis à disposition des habitants par la Métropole de Lyon au Centre Technique Municipal à partir du 6 mars 2017.



CONTEXTE DU PROJET

La centralité de Chassieu est aujourd'hui étirée entre la place Roosevelt au sud, et la place de la Mairie au nord, ce qui représente environ 600 mètres de distance.

La place Roosevelt est une place dite de «représentation», marquant l'acrocche du centre ville sur les routes de Lyon et Genas.

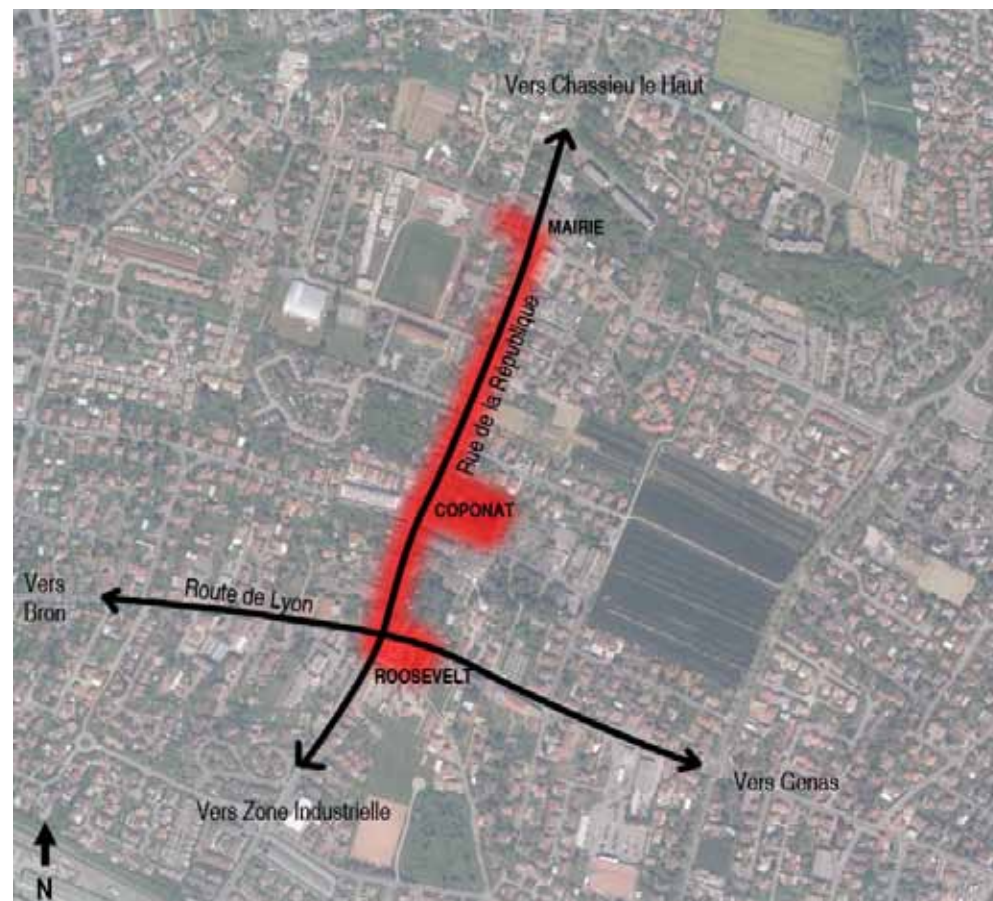
A l'inverse, la place Coponat est une place vivante, où de nombreux usages ont lieu. On citera notamment les marchés bi-hebdomadaires, les manifestations et animations régulières.

La place de la Mairie, quant à elle, peine à s'inscrire dans le tissu urbain, et marque la limite nord du centre ville.

C'est entre ces trois places que l'essentiel de l'activité commerciale de Chassieu est présente.

Ainsi, la requalification de la rue de la République et de la place Coponat est un élément à part entière dans le projet de réaffirmation du centre ville de Chassieu.

Demain, l'objectif est de renforcer et valoriser le potentiel de la place Coponat, afin que cette place devienne le coeur de Chassieu.



Le projet d'amélioration de l'attractivité du centre ville est un projet global et à long terme.

Il doit associer à la fois les projets d'aménagement d'espaces publics, et les projets de mutation du tissu urbain environnant.

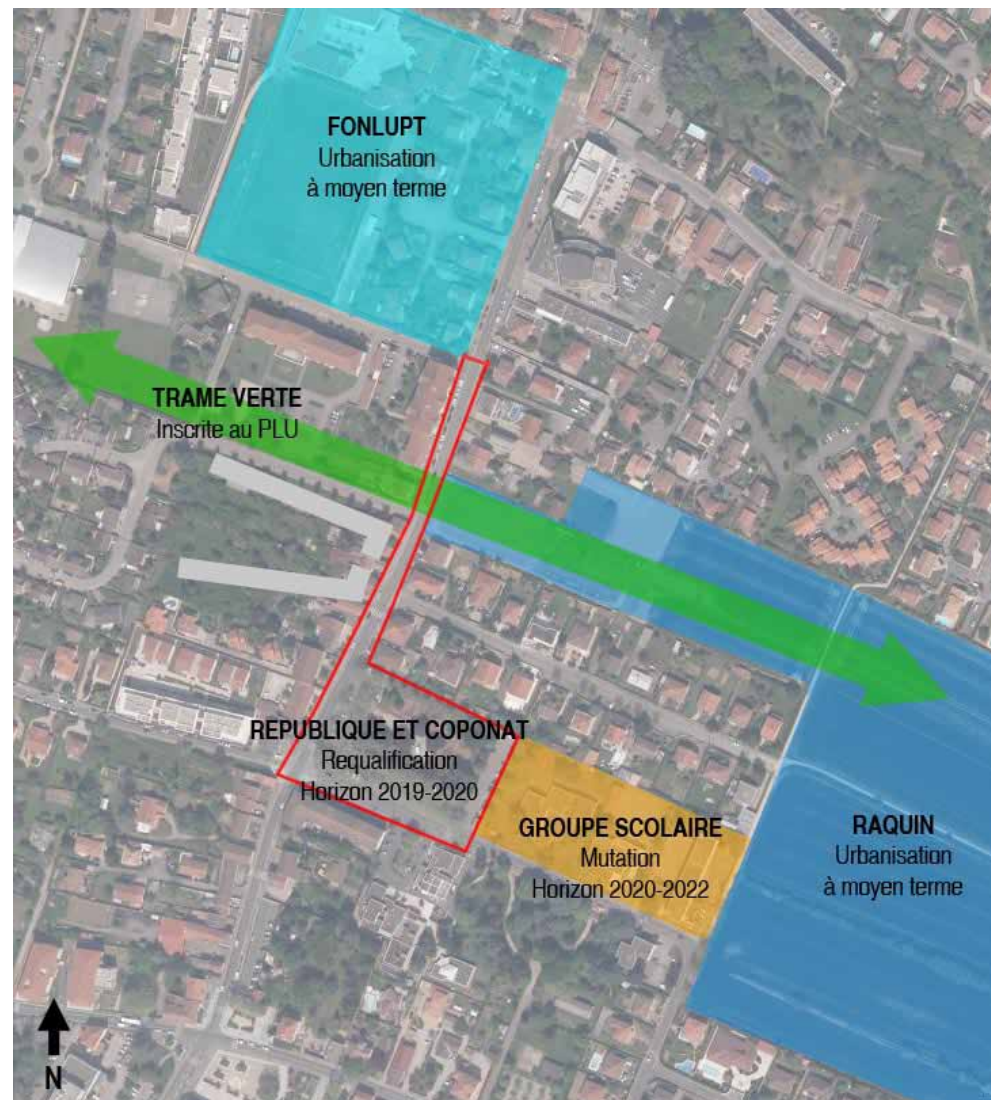
Il est ainsi important de prendre en compte les mutations suivantes:

- projet Fonlupt: urbanisation du secteur à moyen terme, avec la construction de nouveaux logements, la relocalisation de l'hôtel de ville et d'autres services publics;

- projet Raquin: urbanisation du secteur à moyen terme, avec la construction de nouveaux logements, l'intégration du nouveau groupe scolaire Pergaud et de la trame verte inscrite au PLU;

- groupe scolaire Pergaud: le groupe scolaire étant vieillissant et sous-dimensionné, il est prévu de le reconstruire au sein du secteur Raquin.

L'emprise laissée libre sera dédiée à l'urbanisation. De nouveaux commerces pourront s'installer en fond de place Coponat.



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de création d'une halle place Coponat s'inscrit dans la mutation du centre ville et dans la volonté de renforcer l'attractivité du centre ville de Chassieu.

Le projet de création de la halle vise à :

- dynamiser la fonction commerciale en centre-ville en offrant notamment aux forains de meilleures conditions d'exercice,
- favoriser l'animation en centre-ville en créant une structure permettant d'accueillir des manifestations diverses.

Ainsi, et avant le lancement du projet, la ville de Chassieu a consulté les forains du marché à travers un questionnaire. Il est ressortit de celui-ci un avis majoritairement favorable à la création d'une halle.

De plus, les services culturels et associatifs de la ville ont aussi montré leur intérêt dans ce projet. La halle leur permettra effectivement d'organiser des manifestations extérieures, au coeur de l'espace de vie chasseland, tout en étant protégé à minima des intempéries.

DIAGNOSTIC / potentiel économique

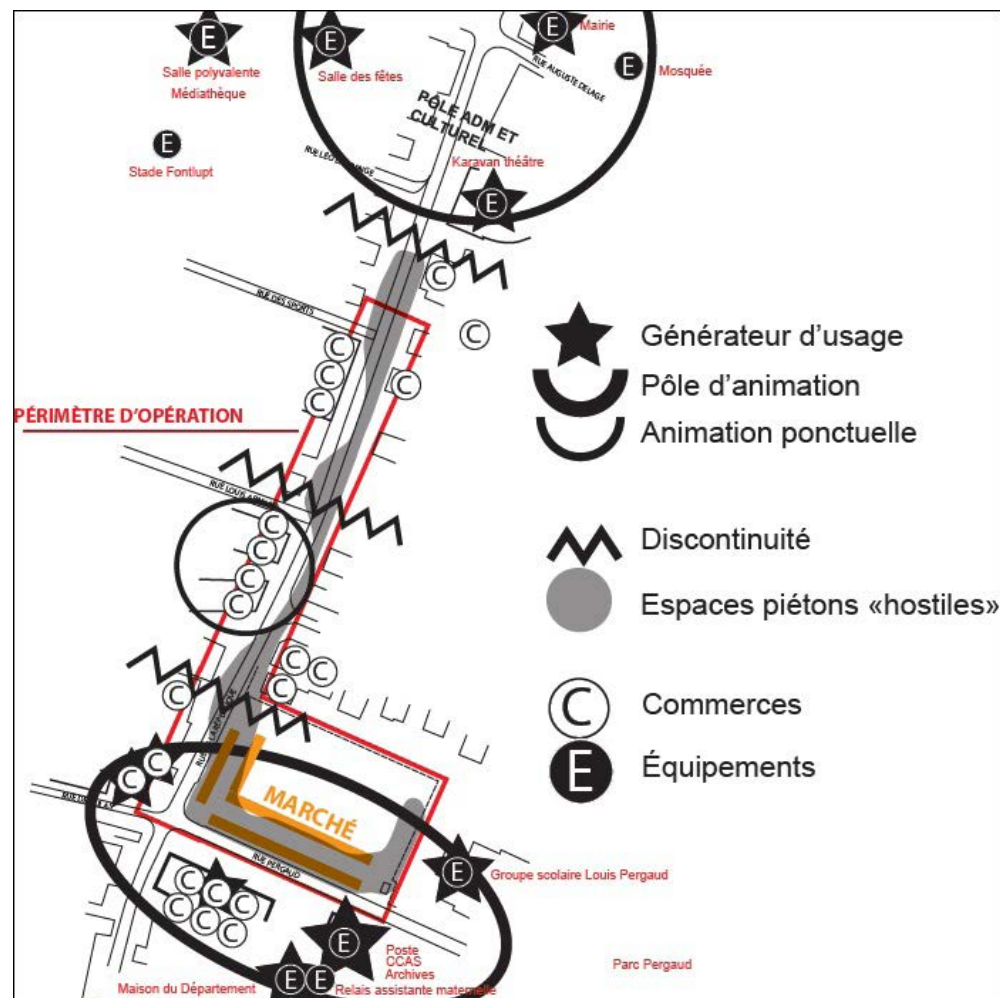
Comme expliqué précédemment, le centre de Chassieu s'étire aujourd'hui entre la place Roosevelt et la place de la Mairie.

Ainsi, de nombreux commerces et équipements prennent place dans ce secteur : commerces de proximité, restaurants, mairie, CCAS, théâtre, poste... Au total ce sont 45 commerces et 10 équipements municipaux qui sont installés entre la place Roosevelt et la mairie. Le marché bi-hebdomadaire place Coponat vient renforcer cette dynamique.

Cependant, le tissu urbain est lâche et certains commerces sont installés dans des maisons individuelles. Les trottoirs sont parfois étroits et peu confortables. Il en résulte un centre-ville peu lisible, et une image moyennement attractive.

Les mutations à venir devront donc favoriser le développement économique du centre ville et améliorer la qualité des espaces publics.

On note à ce propos que la délocalisation du centre scolaire Pergaud pourra éventuellement permettre l'implantation de nouveaux commerces sur la rive Est de la place.



DIAGNOSTIC / le marché

Le marché se tient place Coponat tous les mercredi et samedi matins. Il s'installe sur les emplacements de stationnement, entre les rangées de platanes.

Il est organisé en une double rangée de forains, séparée par une allée de circulation centrale.

Le marché occupe une surface approximative de 1300m².

C'est le samedi où le marché est le plus important avec jusqu'à 37 forains, dont 21 abonnés et 16 au rappel. Le marché du mercredi est un peu plus petit avec 16 forains abonnés et jusqu'à 13 au rappel.

La longueur des stands forains varient selon les activités, mais on comptabilise un maximum de 236 mètres linéaires (ml) de stands.

Le marché accueille une offre diversifiée de forains selon les jours parmi:

- 8 bouchers/charcutiers/rotisseurs/traiteurs
- 2 fromagers
- 9 primeurs/producteurs
- 1 poissonnier
- 5 alimentations diverses
- 4 fleuristes/pépiniéristes
- 8 produits manufacturés

Les forains ont des points de raccordement électrique et quelques points d'eau, nécessaires par exemple pour les poissonniers, traiteurs... Le marché est équipé de toilettes publiques.

Une dizaine de forains sont équipés de toits.

La configuration actuelle du marché leur permet de garer leurs véhicules au plus près de leurs stands.



DIAGNOSTIC / les animations

En temps qu'espace public majeur de la commune, la place Coponat accueille tout au long de l'année des événements et manifestations diverses: animations du marché, vide grenier, fête de la musique, fête foraine, manifestations culturelles, animations associatives...

Ainsi, l'organisation de grandes manifestations et spectacles nécessite :

- un espace de scène (montable/démontable) d'environ 150m²
- un espace spectateurs de 250 à 300m²
- des espaces dégagés en hauteur (5 à 6 m minimum)
- des possibilités d'accroches de matériel son et lumière

De plus, lors du marché, des animations sont régulièrement organisées, notamment par les associations. Elles prennent aujourd'hui place autour du chalet des associations ou dans l'espace square de la place, mais s'intègrent peu au cœur du marché.

La fête foraine est à elle seule un événement fort avec des contraintes particulières: certains manèges sont très hauts, d'autres nécessitent une importante place au sol.

La fête foraine est aujourd'hui composée de 16 installations réparties sur la place Coponat et la place de la Poste.



DIAGNOSTIC / qualité urbaine

Ce document présente brièvement quelques éléments de diagnostic en lien avec l'espace public, nécessaires au projet de construction de halle.

Un diagnostic plus complet est présenté dans le document lié au projet d'aménagement global (cf page 5).

La surface de la place est d'environ 7200m². Elle mesure environ 107m de long et 67m de large. A titre de comparaison, la place des Terreaux à Lyon a une superficie de 7400m². La place Coponat est donc une grande place, qui peut accueillir de nombreux usages.

La photo aérienne ci-contre montre que dans sa configuration actuelle la place est constituée:

- A: d'un square - 3400m²
- B: de parkings, utilisés aussi pour le marché - 3800m²

Le stationnement est donc très présent et encadre la place.

De nombreux arbres sont plantés sur la place. Plusieurs alignements de platanes cadrent la place depuis les rues de la République et Pergaud, et quelques arbres «type parc» animent le square.

Ceux-ci confèrent une identité paysagère forte à la place et marquent le paysage urbain du centre ville de Chassieu.

Enfin, il est important de noter que l'ensemble de ces éléments combinés: longueur de la place, stationnement et alignements d'arbres; orientent vers une place plutôt fermée sur elle-même, où les vues sur le coeur de place sont faibles depuis les rues adjacentes.



ENJEUX

Les enjeux présentés ci-dessous concernent le projet de halle.

Pour rappel, les enjeux sont les éléments découlant du diagnostic et qui doivent être pris en compte pour l'élaboration des propositions. Plusieurs types d'enjeux ont émergés du diagnostic:

Enjeux généraux:

- renforcer l'animation urbaine et la centralité pour soutenir l'animation commerciale
- prendre en compte les projets urbains en cours de définition aux alentours de la place

Enjeux liés aux usages:

- offrir les conditions d'un marché dynamique pour les usagers et pratique pour les forains
- permettre des animations culturelles et associatives en dehors des temps de marché

Enjeux liés à l'intégration urbaine et architecturale:

- trouver la taille et l'emplacement adéquats de la halle
- concilier l'implantation de la halle avec les autres fonctions de la place
- être attentif à l'intégration de la halle dans son environnement urbain
- choisir un style architectural permettant une intégration harmonieuse

PROPOSITIONS / dimensions

Le marché actuel peut accueillir une trentaine de forains, soit environ 240 mètres linéaires de stands et 1300m² de surface.

La figure 1 montre l'emprise d'une halle permettant d'accueillir tous les forains. Cette emprise représente environ 20% de la surface de la place Coponat.

Cette emprise paraît alors démesurée pour plusieurs raisons:

- un espace couvert de 28x47m est un espace difficile à faire vivre en dehors des temps de marchés car il est très sombre et peu attractif
- l'espace est surdimensionné pour les manifestations et animations
- l'organisation des forains est difficilement conciliable avec le maintien de leurs véhicules à proximité
- la cohabitation avec les autres usages est difficile: stationnement, espaces à vivre, préservation des arbres et espaces verts...

Une halle d'environ 700 à 800m² paraît plus cohérente:

- sa surface est proportionnée à la taille de la place (cf figure 2)
- la largeur est suffisamment étroite pour permettre à la lumière naturelle de passer
- sa configuration permet d'accueillir 100ml de stands et aux forains de conserver leurs véhicules à proximité
- cette superficie laisse plus de place pour les autres usages: espaces à vivre, arbres, espaces verts, stationnement...

Cependant, cette configuration ne permettra pas à tous les forains d'être sous la halle. Ceux restants seront placés sur le reste de la place. Un travail devra être fait en collaboration avec les forains afin de définir les conditions de placement.



Figure 1 : superficie halle environ 1300 m²



Figure 2 : superficie halle environ 750 m²

PROPOSITIONS / implantation

Au regard de la configuration de la place, plusieurs positionnement de la halle sont possibles: sur chacun des quatre côtés ou en position centrale.

Une position centrale rendrait difficile la cohabitation et l'articulation avec les autres usages: stationnement, espaces à vivre, espaces verts...

Les côtés Nord et Est ne semblent pas pertinents car à proximité directe d'habitations (lotissement des Acacias au nord et actuel groupe scolaire ou futur immeuble à l'Est). De plus, ces positions ne permettent pas à la halle et donc au marché d'être très visibles.

Les positionnements côté Ouest, le long de la rue de la République, et côté Sud, le long de la rue Pergaud semblent plus intéressants.

La halle serait mise à distance des habitations par les largeurs de voirie tout en étant bien visible, notamment depuis la rue de la République, axe de circulation principal.

Les figures ci-contre illustrent ces emplacements potentiels.

Ce thème est abordé plus en détails dans la conception générale de l'espace public, puisque les enjeux d'intégration urbaine, architecturale et paysagère sont forts (cf page 5).

Pour plus d'information le lecteur est ainsi prié de se reporter au document de concertation dédié.



Positionnement de la halle en frange Ouest



Positionnement de la halle en frange Sud

PROPOSITIONS / style architectural

La création de halles peut emprunter le langage de nombreux styles architecturaux alliés à différents matériaux: traditionnel, moderne, bois, métal...

Afin de permettre la meilleure intégration possible de la halle sur la place il paraît important de s'arrêter sur les éléments suivants:

- la halle doit laisser passer le regard, afin de voir ce qui se passe en coeur de place;
- la halle ne doit pas être trop imposante et ce dans le but de ne pas «alourdir» la place ou de devenir l'élément phare de l'espace public;
- l'architecture de la halle doit répondre à la fois au style architectural existant plutôt traditionnel, tout en permettant aussi la mutation du tissu urbain vers un langage plus moderne.

Il est ainsi proposé de travailler une halle à la fois sobre et élégante, développée autour d'une structure légère et moderne. L'utilisation du bois permettrait la création d'un espace plus chaleureux. Un travail autour de la lumière devra aussi être réalisé par l'architecte afin que la halle soit lumineuse.

Les photos ci-contre illustrent différentes halles qui pourraient être une source d'inspiration.



Piriac



la Tour-Salvagny



Sautron



Lyon 8

PROPOSITIONS / éléments techniques

A travers le diagnostic, différents besoins ont été exprimés tant pour le marché que pour les animations.

La halle devra donc intégrer les éléments suivants:

- un espace technique de stockage et d'animation, dans l'esprit de l'actuel chalet des associations;
- des sanitaires;
- un éclairage pour l'installation des forains les matins d'hiver;
- des points d'eau et d'électricité pour les forains et spectacles;
- une hauteur sous plafond permettant de laisser entrer les camions des forains et des techniciens de spectacle.

Enfin, la fermeture ponctuelle de la halle, afin de se prémunir des vents dominants nord/sud pourra être étudiée. Cette étude devra prendre en compte l'impact sur la qualité esthétique, mais aussi la faisabilité technique et financière.

CONCLUSION

La création de la future halle soulève différentes questions que ce document s'est efforcé de porter à connaissance.

Le public est ainsi invité à s'exprimer par le biais du carnet joint au présent document au centre technique municipal, où via l'adresse mail exprimez-vous@chassieu.fr.

Les observations recueillies peuvent porter sur le projet de création de halle de manière générale, ou sur des propositions et observations qui permettraient d'enrichir les réflexions et le projet.

ELEMENTS DE PLANNING PREVISIONNEL

Concertation préalable: jusqu'au 10 avril

Finalisation du programme : mi 2017

Etudes de conception: 2°sem 2017 - 2°sem 2018

Démarrage des travaux: 2ème semestre 2019